

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° II-488

présenté par

Mme Rabault, Mme Untermaier, M. Juanico, M. Garot, Mme Bareigts, Mme Pires Beaune,  
M. Saulignac et M. Alain David

**ARTICLE 29****ÉTAT B****Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Administration territoriale	0	24 807 785
Vie politique, culturelle et associative	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	24 807 785	0
<b>TOTAUX</b>	24 807 785	24 807 785
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'État peine à avoir des systèmes d'information efficaces (par exemple le logiciel Louvois au Ministère de la Défense).

Par conséquent il apparaît incompréhensible de baisser les crédits alloués aux système d'information de près de 50 %, alors même que la dématérialisation est le maître mot de la politique gouvernementale.

Cet amendement vise donc à ramener les crédits de l'action « système d'information et de communication » au niveau voté pour l'année 2017.

Cet amendement :

- flèche 24 807 785 euros de crédits de paiement supplémentaires vers l'action « Système d'information et de communication » (au sein du programme « Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur ») ;
- et réduit de 24 807 785 euros les crédits de paiement de l'action « Animation et soutien du réseau » (au sein du programme « Administration territoriale »).